

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne 3 mois 6 mois 1 an LOT et Départ. limitroph. 3 fr. 5 fr. 9 fr. Autres départements.... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr. Les abonnements se paient d'avance	Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COUESLIANT, Directeur L. BONNET, Rédact. en chef Les annonces sont reçues au bureau du Journal.	Publicité ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RÉCLAMES (— " —)..... 75 cent. Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse
	Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro: (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages !!!). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigü! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)	

Format illégalement imposé : N^o 248

LA SITUATION

Un curieux aveu allemand. Un boche traitant de la politique économique de son pays avoue que les Barbares « sont et devaient être les perturbateurs de la paix ». — Le concours américain ; deux témoignages intéressants. — En Russie, en Albanie, en Espagne.

La Tribune de Genève du 9 juillet publie un très intéressant article de M. Hauser, professeur à l'Université de Dijon. L'auteur traite des origines de la guerre et prouve, par des citations empruntées à un volume allemand, que « la politique économique allemande avait été, depuis 1890, une politique de conquête, d'agression en pleine paix ; bref, une politique de guerre économique d'où, presque fatalement, devait sortir la guerre. »

Par une surproduction accélérée, l'Allemagne envahissait les marchés étrangers. Et comme les dirigeants de Berlin secondaient sournoisement cette industrie débordante, elle devait fatalement devenir, par la suite, un péril pour la paix mondiale.

M. Hauser trouve la confirmation absolue de cette thèse dans un volume « Trois ans de révolution mondiale », écrit par le Dr boche Paul Lensch. Seulement, tandis que notre compatriote estimait que les procédés allemands constituaient un trouble pour l'humanité, Lensch n'y voyait que la preuve de la mission supérieure dévolue à l'Allemagne. Cette dernière avait le devoir d'étouffer l'Angleterre :

« De toute évidence, dit le Boche, la pointe de la protection industrielle était dirigée contre l'Angleterre. La protection écartait de notre marché les produits étrangers et assurait à notre propre industrie, la suprématie et par la suite la complète domination de ce marché. En même temps elle réalisait les conditions qui donnèrent à l'industrie allemande une supériorité organique sur l'industrie anglaise. Le principal facteur fut l'intime liaison de l'industrie et de la banque... »

« L'ancienne et étroite alliance de l'industrie et de la finance conduisit à l'organisation de l'industrie en cartels

et syndicats, qui sont caractéristiques du développement moderne du capital. »

Et voici comment opérait l'industrie ennemie :

« L'industrie organisée, quand la concurrence étrangère se trouva tenue en échec par la protection, fut en état à la fois de produire à meilleur marché et de hausser cependant ses prix sur le marché intérieur. »

Lensch insiste sur les bénéfices « colossaux » que cette pratique fournit à l'industrie allemande, et sur l'usage qu'on en fit :

« Ces bénéfices furent alors utilisés pour la conquête des marchés étrangers. Les industries allemandes, puissamment outillées et capables d'un gros rendement, exigeaient des affaires plus étendues que ne pouvaient leur en fournir le marché national. C'est pourquoi elles se mirent à travailler pour le marché étranger et afin d'y lutter contre la concurrence, le cartel créa, pour ceux de ses membres qui travaillaient à l'étranger, un fonds spécial alimenté par les bénéfices supplémentaires provenant du marché intérieur. C'est avec ce fonds que le cartel payait ce qu'on appelle les primes d'exportation. Avec cet appui derrière eux, les industriels allemands furent bientôt en situation de paraître sur les marchés étrangers et d'y vendre leurs marchandises à plus bas prix que sur le marché allemand. »

Le but allemand, on le voit, était d'éliminer les autres nations des marchés mondiaux. Au reste, Lensch est cynique sur ce point :

« Il ne s'agissait plus désormais de protéger le marché intérieur ; il s'agissait simplement d'attaquer le marché étranger. La protection, qui avait été imaginée pour briser le monopole de l'industrie anglaise, alors supérieur, et pour créer des conditions de libre concurrence en faveur de l'industrie allemande, se transformait en un monopole pour une poignée de « seigneurs des cartels » et finalement expulsait du marché allemand la libre concurrence. »

Était-on au bout de ce processus d'agression économique ? Non. Les forces de l'Etat allemand étaient mises intégralement au service de cette entreprise. « Les droits de douane, en s'élevant, grossissaient les bénéfices supplémentaires sur le marché intérieur, haussaient les taux des primes d'exportation et rendaient encore plus puissante la position de l'Allemagne sur le marché mondial... Cette lutte pour le marché mon-

dial était menée de plus en plus avec les ressources du pouvoir organisé de l'Etat. La diplomatie allemande était à tout moment au service de la finance allemande et cette aide était d'autant plus puissante que plus puissante était la force de l'Etat qui se tenait derrière la diplomatie allemande. Une forte marine et une armée toute prête dans l'arrière-plan constituaient un précieux appui dans la lutte pour le marché mondial et pour le partage des territoires qui restaient encore inoccupés à la surface du globe. »

Ayant conscience du but poursuivi par ses compatriotes, Lensch a, du moins, le courage d'avouer nettement que l'ambition teutonne devait fatalement aboutir à la guerre. Il trouve « touchantes les assurances doucereuses des politiciens et des professeurs allemands sur le désir de paix de l'Allemagne. Oui da ! Sur le désir *subjectif* de l'Allemagne, pas de doute possible. Mais cela ne doit pas nous empêcher de reconnaître qu'objectivement nous sommes et nous devons être les perturbateurs de la paix. »

Certes, il devient fastidieux d'accumuler les preuves de la responsabilité germanique : la conviction du monde est formelle. Il était cependant intéressant de signaler un aveu aussi catégorique, dû à la plume d'un intellectuel allemand :

Nous sommes et nous devons être les perturbateurs de la paix.

C'est un écho suggestif à l'impudente affirmation de Guillaume : cette guerre doit assurer le triomphe de la conception prussienne dans le monde !..

Malheureusement pour lui, Guillaume n'avait pas prévu l'intervention américaine !

Elle commence, d'ailleurs, à alarmer sérieusement les Boches, cette intervention ! Un officier interprète allemand, chargé de l'interrogatoire des prisonniers yankees faits dans le secteur de Château-Thierry, reconnaît, d'après le Daily Mail, que les Germains auraient tort de faire fi de l'appoint apporté par l'Amérique à l'Entente. L'officier allemand veut se convaincre que le concours sera trop tardif, mais, il reste néanmoins impressionné par les prisonniers qu'il a vus et il se hâte de communiquer ses impressions à ses chefs !..

Cette opinion cadre à merveille avec celle de Lloyd George qui parlant, hier, dans un banquet, à Londres, a déclaré :

« Je suis confiant pour des raisons

que je ne dois pas exposer en ce moment, mais une des dernières est l'impression que m'ont produite les troupes américaines que j'ai vues en France. »

Voilà une affirmation qui a du poids. Non seulement nos armées sont réorganisées, non seulement les Américains arrivent en masse, mais il y a d'autres raisons sur lesquelles il convient de faire le silence. Comme on sait que les Anglais ne parlent pas à la légère, on peut attendre les événements avec une parfaite sérénité.

Si la place ne nous était pas si mesurée, il conviendrait de parler encore des événements de Russie, des progrès alliés en Albanie et des événements espagnols. Bornons-nous à dire qu'en Russie les Bolcheviks jettent le masque et se rangent nettement du côté des Barbares ; — que les succès franco-italiens, en Albanie, permettent d'espérer des événements heureux sur ce théâtre de la guerre, les troupes hellènes ne cessant de s'accroître ; — qu'en Espagne, le ministre Maura vient de faire voter une loi contre l'espionnage qui comble de joie les germanophiles. Nous sommes loin de la large politique d'union civique que laissait espérer le grand ministre composé de tous les chefs de parti. C'est sans doute un « faux-pas », écrit l'Œuvre. Les grèves recommencent : mineurs, boulangers, fonctionnaires même ; ce n'est pas en blanchissant les journaux, révélateurs des scandales, que le gouvernement fera figure de réformateur national. »

Pauvre Espagne, qui n'a pas le courage de prendre parti pour le Droit au moment où l'adhésion totale de l'Amérique assure l'écrasement du militarisme, fléau de l'humanité !

A. C.

Le bombardement de la côte belge

(Officiel). — Les aviateurs attachés à la marine anglaise ont jeté six tonnes de bombes sur les docks, poudreries et autres objectifs à Ostende ; sur un abri de sous-marins et sur des navires à Bruges.

Ils ont attaqué aussi huit contre-torpilleurs et des torpilleurs ennemis près de Zeebrugge.

Au cours de combats aériens, cinq appareils ennemis ont été détruits.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Un avion allemand abattu à Burnhaupt

Un avion allemand a été abattu en flammes à Burnhaupt, par un aviateur français. Le pilote et l'observateur ont été carbonisés.

C'est le huitième appareil descendu par le même aviateur.

La Roumanie et l'Ukraine font la paix

Des télégrammes de source allemande annoncent qu'un accord économique a été conclu entre la Roumanie et l'Ukraine. L'Ukraine enverrait prochainement un représentant diplomatique à Bucarest.

Le dépôt d'or roumain en Russie

Le Daily Mail publie la dépêche suivante de La Haye :

« Un télégramme de Berlin annonce

que le gouvernement roumain se propose de placer une somme en or roumain d'environ quatre millions de livres sterling, qui se trouvent maintenant au Kremlin de Moscou, sous la protection de l'ambassade allemande à Moscou. »

Le Daily Mail ajoute :

« Ceci signifie que Lénine a remis cet or à l'Allemagne, en paiement partiel de l'indemnité que les Allemands exigent de la Roumanie. »

Constantinople Bombardée

Un communiqué officiel de Constantinople annonce que cinq avions ennemis ont jeté sur Constantinople des bombes qui, grâce aux mesures de défense, n'ont causé aucun dégât.

Sur le front italien

Officiel. — Le long de tout le front, actions d'artillerie éparses, plus intenses et fréquentes sur le plateau d'Asiago et dans la région occidentale du Grappa.

Dans le val Brenta, au cours de petites actions de rectifications, nous avons fait 24 prisonniers.

En Albanie, nos troupes, après avoir atteint à l'ouest le bas et le moyen Semeni et après avoir élargi à l'est l'occupation des hauteurs à la tête de Tomerica, avancent au centre à cheval de l'Osum, en repoussant l'ennemi.

Les pertes autrichiennes

Il résulte des déclarations des prisonniers autrichiens capturés sur le front italien que les pertes subies par l'ennemi pendant la dernière offensive sont évaluées par le haut commandement autrichien à 250.000 hommes.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 10 juillet

La Chambre discute le projet de loi autorisant le Gouvernement à proroger, par décret, les baux venant à échéance avant le 15 octobre 1918 et complétant les articles 44, 49 et 64 de loi du 9 mars 1918 relative aux baux à loyer.

M. Lefas dit que ce projet est inutile ; mais à la suite d'une discussion à laquelle prennent part MM. Raynaud, Nail, Bender, Levasseur, le projet est voté.

Chronique locale

Notre pain quotidien !...

Lettre ouverte

à M. le Préfet du Lot

Monsieur le Préfet,

Permettez que je m'adresse à vous publiquement au sujet de cette... indigeste question du pain. Au premier moment vous trouverez peut-être discourtoise ma façon de procéder. Allez, de grâce, jusqu'au bout de ces lignes avant de porter un jugement hâtif. Votre opinion, je l'espère, se modifiera tout à l'heure. Vous aurez, en tout cas, la conviction que mon attitude ne comporte aucune pensée désobligeante.

Mais vraiment, Monsieur le Préfet, il y a des limites aux mauvaises plaisanteries. Vous serez sûrement de mon avis dans un instant.

Il est nécessaire que je dise tout d'abord pourquoi je m'adresse ainsi à vous : Le public vous charge de tous les péchés d'Israël et c'est précisément parce que les critiques acerbes et grandissantes de la foule me paraissent injustifiées que j'ai cru utile

d'employer la méthode directe. Certes, j'aurais l'approbation facile de la masse en faisant chorus avec elle. Une justice élémentaire exige qu'on recherche la vérité sans autre préoccupation.

Evidemment, le représentant du Gouvernement a, dans son département, la responsabilité du ravitaillement de la population. Mais personne ne peut contester le labeur écrasant que vous avez fourni pour atteindre ce résultat. Malheureusement, un homme, quelles que soient ses capacités, ne peut tout faire à lui seul. Il doit nécessairement se faire seconder et avoir des auxiliaires dévoués et compétents.

Avez-vous ces auxiliaires ?

C'est un point d'interrogation que le public a le droit de poser s'il s'en tient aux résultats.

Il y a bien, quelque part un de vos seconds qui trouve que la population peut aisément se passer de pain pendant 24, 48 heures ou plus. Cet excellent serviteur parle sans doute pour les autres !...

Il y a aussi un auxiliaire qui a de ses fonctions une singulière conception. Lisant, à haute voix, dans le bureau auquel il appartient, une lettre d'un maire faisant appel à votre concours pour le ravitaillement de sa commune, ledit auxiliaire fut mis en gaieté par la finale de la lettre. Songez donc, le signataire vous assurait de ses sentiments républicains et des sentiments républicains de sa commune. Cette énormité mit en joie votre second qui estime que ce n'est point là un droit à de la bienveillance. Je ne discute pas. Je note simplement.

Depuis 4 ans nous ne faisons plus, ici, la moindre politique et nous ne voulons pas en faire. Mais nous trouvons certains quolibets déplacés comme nous jugerions blâmable un employé républicain qui se permettrait l'observation inverse à propos d'un maire conservateur.

Quoi qu'il en soit, est-ce trop demander à un employé, qui accepte d'être payé par la Gueuse, d'avoir au moins la pudeur de ne pas baver sur les républicains ?...

Simple parenthèse, nécessaire pour montrer que certains employés chargés du ravitaillement emploieraient mieux leur temps à faire distribuer de la farine aux boulangers, qu'à doser les droits de vos correspondants d'après leurs sentiments politiques.

Revenons au pain.

Il est mauvais, détestable, mais c'est la guerre et le public ne proteste pas, d'une façon excessive, — et pourtant, on nous apporte un morceau de la fournée d'hier, nous le tenons à votre disposition : on y aperçoit nettement de la paille hachée !!! — non le public, bon enfant, ne proteste pas outre mesure, s'il a la ration fixée par M. Boret.

A-t-il cette ration ? Pas toujours. Et on le prive parfois des quantités auxquelles il a droit par des procédés qui passent les bornes.

Pour être précis, prenons un exemple. Il peut se multiplier à l'infini.

Voici une famille de 3 personnes, catégorie A. Ces trois personnes ont droit à $300 \times 3 = 900$ grammes de pain par jour. Elles n'ont d'aucune manière cherché à augmenter la quantité qu'on leur alloue, bien que le travail utile qu'elles fournissent puisse justifier un supplément, accordé avec facilité à ceux qui réclament. Ces 3 personnes estiment que leur devoir est de se contenter des 900 grammes.

Mais voilà qu'aux approches du 10 ou 15 JUILLET, la farine manque chez le boulanger. Ce dernier ne donne plus qu'une partie du pain.

Les 3 personnes prennent patience espérant que le lendemain on augmentera la dose selon les tickets dont elles disposent.

Illusion !

Le lendemain, le boulanger leur dit : vos tickets d'hier sont périmés. On proteste, mais en douceur ; c'est la guerre !

Et voilà que l'incident devient la règle, une règle qui revêt l'allure d'un traquenard :

Le 9 JUILLET, pas de pain chez le boulanger. Ce dernier offre CENT grammes au lieu de 900. On s'incline. Le lendemain, le boulanger donne la ration, mais il déclare qu'il ne pourra servir tout le monde, n'ayant que les 3/4 de la farine nécessaire à sa

clientèle. Les 3 personnes ne peuvent donc récupérer les tickets en retard. Et on leur annonce que le lendemain ils ne vaudront plus rien.

Cela est intolérable.

C'est un abus de confiance vis-à-vis d'une population facile, prête à toutes les concessions, certes, mais qui a LE DROIT de compter sur la ration normale prévue et promise par M. Boret.

Par un procédé inqualifiable, on réduit cette ration. Peut-on trouver excessive la colère de la foule ?

M. le Préfet, pardonnez à ma franchise, à ma liberté d'allure. Le public est injuste pour vous. Il vous accuse hautement d'être responsable de ces procédés honteux. Il va jusqu'à dire que c'est pour être bien noté que vous serrez la ceinture des Lotois. Il dit cela et bien d'autres choses encore !

C'est ridicule, j'en conviens, et c'est pourquoi je me suis résolu à vous parler publiquement. C'est le meilleur moyen de mettre fin à une situation intolérable et à des fables grotesques. Car, j'en ai la conviction, il est des choses que vous ignoriez et dont vous ne tolèrez plus le retour.

Vous exigerez que le personnel chargé du ravitaillement fasse preuve de l'activité que vous déployez vous-même, vous exigerez que les boulangers reçoivent régulièrement les quantités de farine nécessaire pour que cesse ce spectacle affligeant : un public nombreux faisant queue pendant des heures aux portes des boulangeries pour obtenir... la MOITIÉ de la ration à laquelle il a droit !...

Vous mettriez le comble à la satisfaction du public en obtenant que la farine livrée aux boulangers ne soit pas un mélange odieux susceptible uniquement de tromper la faim en provoquant des maladies d'estomac.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A. COUESLANT.

P.-S. — Ceci dit, nous supplions la population d'être patiente et de songer à ceux qui sont plus malheureux que nous. Il faut tenir pour assurer la victoire. Tenir c'est aussi bien le devoir de l'arrière que celui de nos vaillants poilus. Nous sommes convaincus qu'il suffira d'en appeler aux bons sentiments de nos patriotes concitoyens pour être certain qu'ils sauront faire leur devoir jusqu'au bout.

Ceux qui ne se plaignent pas

Ceux qui ne se plaignent pas de la qualité du pain sont très peu nombreux, ce qui est tout à fait rationnel. Cependant, ils forment 3 catégories :

1° Ceux qui sont les responsables de la crise ; 2° ceux qui n'ont jamais manqué de pain ou qui le font venir de départements voisins ; 3° les prévoyants récoltants qui n'ont pas déclaré toute leur récolte, qui ont gardé suffisamment de blé pour arriver au-delà de la soudure et qui font cuire leur pain de pur froment dans un four de campagne, loin des indiscrets qui se serrent la ceinture.

Ces messieurs des 3 catégories, ventres satisfaits, portefeuilles garnis, trouvent que tout va pour le mieux : ce n'est pas l'avis du public. Nos députés ne devraient pas l'ignorer.

Pour le ravitaillement

Un crédit de 6.550.000 francs pour constituer un stock de 30.000 quintaux de riz et de 5.000 quintaux de lentilles a été voté. Pour le charbon, notre distingué compatriote, M. Labie, a donné au Conseil municipal les meilleures assurances sur les mesures prises par M. Loucheur en vue d'amener 150.000 tonnes par mois.

Nous devons ajouter que ces mesures de prévoyance viennent d'être prises... à Paris !

Citation à l'ordre du corps d'armée

Nous relevons la citation suivante au Corps d'armée dont vient d'être l'objet no-

tre jeune compatriote Georges Montal, aspirant au ...^e d'infanterie, fils du capitaine ancien maire de Lamothe-Cassel, mort au Champ d'Honneur.

« Jeune aspirant qui a été pour sa section le plus bel exemple d'héroïsme. Dominé par des forces supérieures, n'a cédé le terrain que pas à pas, se retirant le dernier et suscitant l'admiration de son commandant de bataillon. »

Nos félicitations à notre vaillant compatriote qui, à la suite de cette citation, a été promu au grade de sous-lieutenant.

Conseil d'arrondissement

Les Conseils d'arrondissement du Lot se réuniront le 5 août 1918 pour la première partie de leur session.

Lycée Gambetta

BACCALAURÉAT

Sont admissibles

1^{re} PARTIE

Latin-Grec. — Constans, Lafage Gustave, de Roaldès.

Latin-Langues vivantes. — Carle, Delon, Paramelle.

Latin-Sciences. — Alibert, Bertrand, Calvy, Capmas, Delbos, Lacombe Lafage Pierre.

Sciences-Langues vivantes. — Berber, Boyer, Gay, Molinié, Roux.

2^e PARTIE

Mathématiques. — Bonhomme, Cassan, Lebreuil, Legrand, Leygues, Solignac, Vizerie.

Philosophie. — Arnal, Calmon, Caumer, Croux, Dusser, Darquier, Sautersu.

43 candidats présentés, 32 admissibles.

Amicale du Lot à Bordeaux

Dans sa réunion générale du 7 courant, ce groupement a voté les donations suivantes :
Hôpital de M. le D^r Bénech .. 100 fr.
Hôpital de M. le D^r Teulière 100 fr.
Hôpital Gratry 50 fr.

— C'est avec plaisir que nous avons appris la seconde citation méritée par le médecin auxiliaire Gaston Teulière, fils de notre compatriote et sympathique sociétaire le D^r H. Teulière, praticien distingué.

« Le lieutenant-colonel commandant le 299^e régiment d'infanterie, cite à l'ordre du régiment le médecin auxiliaire Teulière Gaston, du P. E. M. du 4^e bataillon : A fait preuve d'un courage et d'un zèle remarquables depuis le début de l'offensive allemande du 29 mai 1918. Depuis l'évacuation du médecin aide-major du bataillon, a su assurer seul le service de cette unité, malgré les difficultés des circonstances. »

Nous le félicitons sincèrement.

Conseil de guerre de la 17^e région

Séance du 9 juillet

Le conseil de guerre a condamné à cinq ans de prison André-Marcel-Joseph Moreau, 19 ans, originaire de Paris, soldat au 7^e d'infanterie, à Cahors, qui s'est livré le 2 juin, à des voies de fait graves, sur le soldat Vigneau, après lui avoir dérobé un mouchoir ; à des outrages envers un caporal et deux sergents, aux ordres desquels il s'est obstinément refusé d'obéir.

Gazals

Le 3 juillet ont eu lieu, à Gazals, les examens du certificat d'études primaires. 16 candidats ont été présentés, dont 8 filles et 8 garçons, et 13 seulement ont été définitivement admis. Sur ce nombre, 3 garçons et 2 filles ont obtenu la mention « assez bien ».

Dimanche prochain, 14 juillet, aura lieu à Gazals une petite fête scolaire organisée au profit de l'Œuvre des Pupilles de la Nation. Le programme est des mieux choisis, et nos dévoués instituteurs et institutrices verront certainement leurs efforts couronnés de succès.

Gindou

Naissance d'un gros garçon chez les époux Lavergne d'Auriac. L'heureux papa, actuellement mobilisé, est le fils du regretté instituteur de notre localité. Félicitations et meilleurs vœux.

— Le sergent Figéac, que l'on suppose

prisonnier, n'a pas encore donné de ses nouvelles.

Castelfranc

Le pain. — Nous voici encore sans pain, pour combien de jours ? Il est vrai que s'il doit être aussi mauvais que celui fournis ces temps derniers, moins on mangera, mieux cela vaudra, pour la santé de la population. Qu'y met-on ? Il n'est pas possible que des grains de blé, d'orge ou de maïs, de bonne qualité, donnent un pain semblable à celui qu'on nous a livré ces jours-ci. Ne pourrions-

Puy-l'Evêque

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, Paul Boisse, engagé volontaire, classe 1918, ex-élève de l'école d'artillerie de Fontainebleau et aspirant au 117^e d'artillerie lourde, vient d'être promu sous-lieutenant à la suite des combats des derniers mois et affecté au 317^e d'artillerie lourde. Il est le fils de M. E. Boisse, négociant à Puy-Lévêque.

L'adjudant-chef Paulus-Léon Cazabonne du 5^e cuirassiers détaché comme pilote aviateur, vient d'être promu sous-lieutenant et maintenu dans l'aviation (Décision ministérielle du 3 juillet).

Le nouvel officier, titulaire de la croix de guerre est le fils de Mme Cazabonne, sage-femme à Duravel.

Aux nouveaux promus et à leurs familles nous adressons nos plus vives félicitations.
L. D.

Attention

à vos pièces d'argent

Lecteurs, attention aux pièces d'argent que vous possédez. N'oubliez pas que les pièces de Napoléon couronné (celles de 5 fr. excepté) n'auront plus cours après le 31 juillet.

Hâtez-vous de les échanger à une caisse de l'Etat ; n'attendez pas le dernier jour, vous vous exposez à une perte inutile !

AVIS DE DÉCÈS

Mademoiselle Antonia MARRON ; Monsieur Jean CAPELLE et Madame CAPELLE, née COMBARIEU ; les familles ALBERT, BESSE, COMBARIEU, DELORD, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Marie MARRON

et les prie de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu *samedi, 13 juillet, à 9 heures du matin.*

On se réunira à la maison mortuaire, 17, rue Jean-Vidal.

OUVRIER TONNELIER

Demandé chez Négociant de Cahors pour réparer futailles.

S'adresser au bureau du journal.

ATTENTION Faites-nous toutes offres et toutes demandes de propriétés : Boisés Industriels et particulières, de matériels et matériaux divers dont vous êtes susceptibles avoir besoin d'acheter ou louer. L. et G. PAVAUX, 17 rue Bonaparte, PARIS.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

NOS DÉPÊCHES

COMMUNIQUÉ DU 10 JUILLET (22 h.)

Quelques progrès au sud de l'Aisne

Paris, 10 juillet, 23 h.

Au sud de l'Aisne, notre infanterie a achevé de réduire la résistance de l'ennemi en quelques points au nord de La Ferme Chavigny.

Nous nous sommes emparés de la ferme Lagrille et des carrières à l'est.

Nos patrouilles ont poussé jusqu'aux abords immédiats de Longpont et nous avons pénétré dans la partie nord de Corcy, faisant de nouveaux prisonniers.

Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué américain

Le calme continue à régner dans les secteurs occupés par nos troupes.

Communiqué anglais

Dans l'heureuse opération de détail que nous avons exécutée la nuit dernière, aux environs de Merris, nous avons capturé neuf mitrailleuses, deux mortiers de tranchées et un certain nombre d'hommes.

Pendant la journée, nos patrouilles ont également fait des prisonniers en différents points du front.

Rien à signaler, en dehors de quelque activité de l'artillerie ennemie dans les secteurs de Morlancourt, d'Hinges et de Loere.

✱

Paris, 11 h. 35.

Sur le front

Sur le front franco-belge le calme continue.

✱

En Sibérie

La situation s'améliore encore

De Pékin : La situation en Sibérie est profondément changée. Les Bolcheviks sont chassés d'Irkoutsk. Ils se réfugient en Mongolie.

Les Tchéco-Slovaques sont maîtres de Vladivostok. Ils marchent vers Nicolaïevks dont l'occupation leur donnera la maîtrise des voies ferrées de Mandchourie et de l'Amour, ce qui permettra l'arrivée des renforts et permettra d'isoler les prisonniers austro-allemands en Transbaïkalie.

Le danger pour les Boches

De Bâle : Les *Basler Nachrichten* écrivent que la situation en Russie devient un sérieux danger pour les Etats centraux. Un nouveau front semble en formation !

✱

Les atrocités bulgares

De Corfou : Les informations venues du front de Macédoine confirment les précisions données sur les atrocités Bulgares en Serbie.

Des prêtres et des instituteurs serbes furent, notamment, réunis à Sourdnitza, dépouillés de leurs vêtements, puis frappés à coups de crosses, enfin laissés sanglants sur la route. Plus de 200 subirent ce supplice.

Il est confirmé que, pendant le voyage du Kaiser à Belgrade, un officier de son entourage tua, étant ivre, une fillette de 6 ans à coups de revolver.

✱

La déroute autrichienne en Albanie

De Rome : Les troupes autrichiennes se replient en désordre par la vallée de la Tormorica. L'ennemi n'oppose plus de résistance sérieuse. Il se retire avec précipitation.

✱

COMMUNIQUÉ DU 11 JUILLET (15 h.)

Nous marquons des progrès

Nous avons, au cours de la nuit, élargi nos gains aux lisières de la forêt de Retz. Nous nous sommes emparés du village de Corey dans sa totalité, de la station de Corcy, du Château et de la ferme St-Paul. Cinquante prisonniers sont restés entre nos mains, dont un officier.

Deux coups de main, exécutés dans la région de Maisons-de-Champagne et de Mont-Sans-Nom, nous ont valu une dizaine de prisonniers.

Communiqué anglais

Quelques succès locaux

Pendant la nuit, nous avons légèrement amélioré nos positions à l'est de Villers-Bretonneux.

Dans l'après-midi d'hier et la nuit dernière, nous avons exécuté aux environs de Merris et de Festubert, des coups de main heureux qui nous ont valu quelques prisonniers et une mitrailleuse.

L'artillerie ennemie a montré quelque activité contre nos positions des deux rives de la Somme.

✱

Télégramme 32.998

Paris..... 14.30
Arrivée... 17.20

Trajet près de 3 heures

C'est vraiment excessif pour un télégramme de presse de quelque 50 mots seulement !...

L'échange des prisonniers

Les deux premiers convois d'officiers français internés en Suisse à la suite de l'accord de Berne arriveront les 16 et 17 juillet.

Le premier convoi d'hommes de troupes arrivera à Genève le 19.

L'opération des otages de Holzminder et Vilna sera effectuée le 16 juillet. 208 de ces otages ayant demandé à rentrer en France seront à Evian le 15 juillet au matin.

✱

Télégramme 31.198

Paris..... 13.27
Arrivée... 17.30

Trajet : environ 4 heures

Cela devient abusif !!!

Poincaré aux armées

Le Président de la République, parti de Paris, mardi soir, a passé la journée aux Armées. Il a visité les troupes de la Marne, de la Vallée de l'Ourcq et de l'Aisne. Il félicita particulièrement celles qui se sont signalées dans les dernières offensives locales.

✱

A Moscou

De Bâle : Le service allemand de propagande dit que le gouvernement des Soviets annonce que le soulèvement révolutionnaire socialiste de Moscou est réprimé. Le calme règne. Le service des chemins de fer est cependant interrompu. Il y aurait mille arrestations.

✱

Questions financières

De Londres : Très importante fusion bancaire anglaise : La banque Barclay qui possède 445 succursales principales et 372 auxiliaires fusionne avec la *London Provincial and South Western* Banque qui a 552 succursales. Capital 175 millions de livres sterling. Elle contrôlera 5 milliards de francs. D'autres fusions des grandes banques sont probables.

✱

L'Allemagne cherche des vivres

De Londres : un télégramme de La Haye dit que l'Allemagne demande à la Hollande de lui fournir 60.000 vaches, 13.000 chevaux, 5.000 tonnes de beurre, 11.000 tonnes de fromages, 2 millions d'œufs, 15 millions de kilog. de sucre, 200.000 peaux de bœufs et de chevaux.

Les négociations continuent.

✱

Encore de bonnes nouvelles de Sibérie. Les Tchéco-Slovaques mènent une excellente campagne et libèrent totalement le pays du joug bolcheviste. Cela permet des espoirs plus vastes.

Les Autrichiens rossés en Italie, éprouvent une défaite cruelle en Albanie. Ce sont en vérité d'excellents soldats, comme l'atteste l'histoire. Les événements du front grec pourraient devenir intéressants.

BIBLIOGRAPHIE

Les Annales

Un chef-d'œuvre, *Les Gosses dans les ruines*, la pièce de Paul Gsell et Poulbot, paraît aujourd'hui dans les *Annales*. Le texte intégral de cet ouvrage est illustré de 35 dessins inédits du dessinateur-poète. Jamais Poulbot n'eut tant d'émotion et d'esprit.

En vente partout, 30 centimes.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Rétablissement pour la saison d'été 1918 des billets d'aller et retour collectifs de famille

Ces billets, émis du 15 juin au 30 septembre 1918 inclus, seront valables, quelle que soit la date de délivrance, jusqu'au 5 novembre inclus.

Tout billet de famille doit comprendre obligatoirement un ou plusieurs enfants mineurs non mariés.

Il peut comprendre en outre : 1° leurs sœurs majeures mais non mariées, deux de leurs ascendants au maximum (père, mère, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère), 2° un ou une domestique pour l'ensemble de la famille et une nourrice pour tout enfant de moins de trois ans.

Les orphelins de père et de mère sont assimilés aux enfants des personnes qui les ont recueillis.

Les titulaires des billets seront tenus de voyager dans le même train à l'aller et au retour.

Pour tous renseignements et autres conditions, s'adresser aux gares et bureaux de ville de la Compagnie.